



# NOS QUATRE PROPOSITIONS POUR LA PRÉSIDENTIELLE 2022

L'énergie est au cœur de trois urgences : sociale, climatique et économique. Il en découle une nécessité d'inciter à la sobriété énergétique et un besoin de mettre en œuvre chacune des solutions pour répondre à la demande énergétique mondiale [efficacité énergétique, énergies fossiles, énergies renouvelables et énergie nucléaire], tout en maîtrisant les impacts sur l'environnement, et pour satisfaire en particulier les objectifs de la France et de l'Union européenne de baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) comme le CO<sub>2</sub>.

Dans cette triple urgence, **Ufip Énergies et Mobilités** représente les points de vue et les intérêts professionnels d'une trentaine d'entreprises actives dans au moins un des segments de la chaîne pétrolière [exploration-production, raffinage, logistique, distribution] et engagées dans la décarbonation de leurs activités et le développement des énergies bas carbone.

Il s'agit donc d'une profonde transformation de sa mission.

Dans la transition énergétique qui se déploie, notre industrie est porteuse de solutions.

Elle formule donc les propositions qui suivent.

Celles-ci s'appuient sur le contexte dans lequel elle évolue.

## NOS PROPOSITIONS

**1 Reconnaître et accentuer le rôle des Carburants Liquides Bas Carbone** dans le mix énergétique pour décarboner les flottes de véhicules actuellement en circulation (VL, VUL, PL, aviation, maritime), notamment les mobilités pour lesquelles les substitutions d'énergie seront difficiles pour des raisons techniques ou économiques ; à cette fin, sur le plan national et dans le cadre européen, les investissements dans les solutions bas carbone et le recours à la matière première biomasse pour des biocarburants durables et avancés doivent être soutenus, en parallèle et en plus du déploiement des autres mobilités bas carbone [électricité, gaz, hydrogène].

**2 Aider la transformation des raffineries en plateformes industrielles multi-énergies, et protéger la compétitivité internationale de ces plateformes.** Elles ont un rôle à jouer dans les transitions écologiques, elles contribuent à l'autonomie énergétique et industrielle du pays, elles sont intégrées dans l'environnement économique et social local et elles fabriquent des produits essentiels pour la chimie et les mobilités bas carbone ; à cette fin, nos solutions [les Carburants Liquides Bas Carbone, l'H<sub>2</sub> bas carbone, le captage et stockage/utilisation du CO<sub>2</sub>] doivent être notamment appuyées. Des soutiens financiers publics et une visibilité législative et réglementaire sont ainsi indispensables pour permettre les décisions d'investissement dans ces solutions et la préservation de la compétitivité des sites industriels, en particulier avec le maintien des mécanismes de réduction de taxation des produits énergétiques pour les industries consommatrices d'énergie. Cela permettrait d'augmenter significativement la production d'énergie bas carbone et de renforcer la souveraineté énergétique de la France.

**3 Consolider le signal-prix du carbone** via les instruments européens proposés (ETD, ETS, MACF...), en prenant en compte la performance environnementale des produits pour stimuler en France la consommation d'énergies bas carbone et en accompagnant toute évolution de cette tarification du carbone de mécanismes de compensation pour les entreprises soumises à la compétition internationale ainsi que pour les ménages les plus vulnérables.

**4 Accompagner les transformations** programmées, en particulier les conversions d'activités et de métiers, et **développer les formations** en promouvant l'**attractivité de notre industrie.**

## LE CONTEXTE

### Une industrie activement engagée dans la décarbonation

Pour notre industrie, la baisse des émissions de GES est un objectif cardinal.

Plusieurs solutions sont mises en œuvre à cet effet :

- Les procédés de raffinage sont améliorés de façon continue, notamment en se fondant sur l'utilisation de l'hydrogène bas carbone, soit issu d'électrolyse de l'eau avec de l'électricité renouvelable ou nucléaire, soit produit à partir de gaz fossile avec captage des émissions de CO<sub>2</sub> associées.
- Notre industrie est un acteur important et a également une expertise majeure pour le captage du CO<sub>2</sub> émis, notamment dans des usages industriels ou énergétiques difficiles à décarboner, sa réutilisation à des fins industrielles ou son stockage, par exemple dans d'anciens champs pétroliers ou gaziers.
- Elle fournit des produits énergétiques liquides bas carbone, notamment fabriqués à partir de biomasse, puisqu'on considère alors que le carbone émis à l'usage du produit a été récemment absorbé dans l'atmosphère par la plante dont la biomasse est issue, ce qui neutralise ses émissions. De même, les déchets seront utilisés comme matières premières pour produire des énergies liquides.

Une autre priorité doit être d'économiser l'énergie et donc d'en consommer moins et mieux.

Depuis de nombreuses années, les distributeurs d'énergie sont engagés dans une démarche visant à faire réaliser des économies d'énergie par leurs clients [dispositif législatif des Certificats d'Économie d'Énergie].

Par ailleurs, l'amélioration constante de la qualité des carburants permet de réduire la consommation des véhicules et leurs émissions.

### Une industrie en transformation profonde

Les objectifs de neutralité carbone, que notre industrie partage, décrits par de nombreux scénarios énergétiques, impliquent une profonde mutation de nos activités, quelles que soient les incertitudes qui entourent la mise en œuvre de ces scénarios et la manière d'atteindre ces objectifs.

Par exemple, au plan mondial, le scénario *sustainable development* de l'Agence Internationale de l'Énergie prévoit que la part des énergies fossiles [charbon, pétrole et gaz] dans le mix énergétique mondial devrait passer de 80 % en 2019 à 56 % en 2040. S'agissant du pétrole seul, celui-ci devrait passer de 31 % à 23 % dudit mix.

Sur le plan national, l'Ademe a présenté en novembre 2021 quatre scénarios pour atteindre la neutralité carbone en 2050 en France. Selon les hypothèses retenues et par rapport à 2015, la baisse de la consommation finale d'énergie pourrait être comprise entre 23 % et 55 %, les ENR représenteraient au moins 70 % de cette consommation et la part des combustibles fossiles dans la demande finale énergétique serait drastiquement réduite.

Concrètement, cela signifie que les produits pétroliers issus du raffinage resteront indispensables pour des usages pour lesquels ils sont difficilement substituables [certains transports, la chimie, des usages non énergétiques en particulier].

Ainsi, il convient de ne pas opposer les différentes sources d'énergie les unes aux autres, chaque énergie ayant un rôle à jouer dans cette transition pour l'atteinte d'objectifs climatiques, qui sont très ambitieux. Dans une période où diverses solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre restent envisageables, il faut, sans parti pris « technologique », encourager chaque solution, créer les conditions de son modèle économique et lui permettre de démontrer son efficacité.

Le remplacement des sources d'énergie existantes par de nouvelles nécessitera en effet des adaptations fortes au niveau de l'appareil de production, des réseaux de distribution comme des usages. Cette transition nécessitera des investissements très importants. À cet égard, une grande attention doit être portée aux évolutions des coûts de l'énergie en général, qui ont des impacts majeurs sur les ménages modestes comme sur les entreprises, et plus particulièrement celles exposées à la concurrence internationale.

### Une industrie dont la compétitivité doit être préservée

Engagée dans la décarbonation de ses produits et de ses procédés, active dans toutes les énergies qui y concourent et fournissant les produits liquides actuellement majoritaires dans la mobilité et pour l'industrie chimique, notre industrie est aussi au cœur de la sécurité des approvisionnements énergétiques du pays, au quotidien et en cas de crise : sanitaire, économique, sociale. Son implication et sa fiabilité sont constamment reconnues dans ces situations. C'est pourquoi sa compétitivité en Europe et dans le monde, face à la concurrence internationale et aux risques de « fuites de carbone », doit être préservée.

La France compte aujourd'hui neuf raffineries, dont une bioraffinerie [une deuxième raffinerie devrait être transformée en bioraffinerie à l'horizon de 2024]. La plupart se trouvent à proximité des principales zones portuaires [Marseille, Le Havre, Nantes-Saint-Nazaire]. Quatre raffineries sont intégrées à des sites pétrochimiques au cœur de bassins industriels.

L'industrie contribue de façon significative à l'emploi en France : ses activités représentent environ 200 000 emplois directs et indirects. S'y ajoutent les emplois directs et indirects générés par l'activité pétrochimique française, étroitement intégrée à celle du raffinage [accès aux produits pétroliers, échanges de flux, utilités — énergie et vapeur, synergies industrielles...].

L'empreinte carbone de notre industrie, inférieure à celle de nos voisins, doit conduire à encourager au maintien de celle-ci sur le territoire national, pour réduire l'exposition du pays à des importations de produits plus carbonés.



Les Collines de l'Arche. Immeuble Opéra C  
76, route de la Demi-Lune 92800 Puteaux  
[www.energiesetmobilités.fr](http://www.energiesetmobilités.fr)